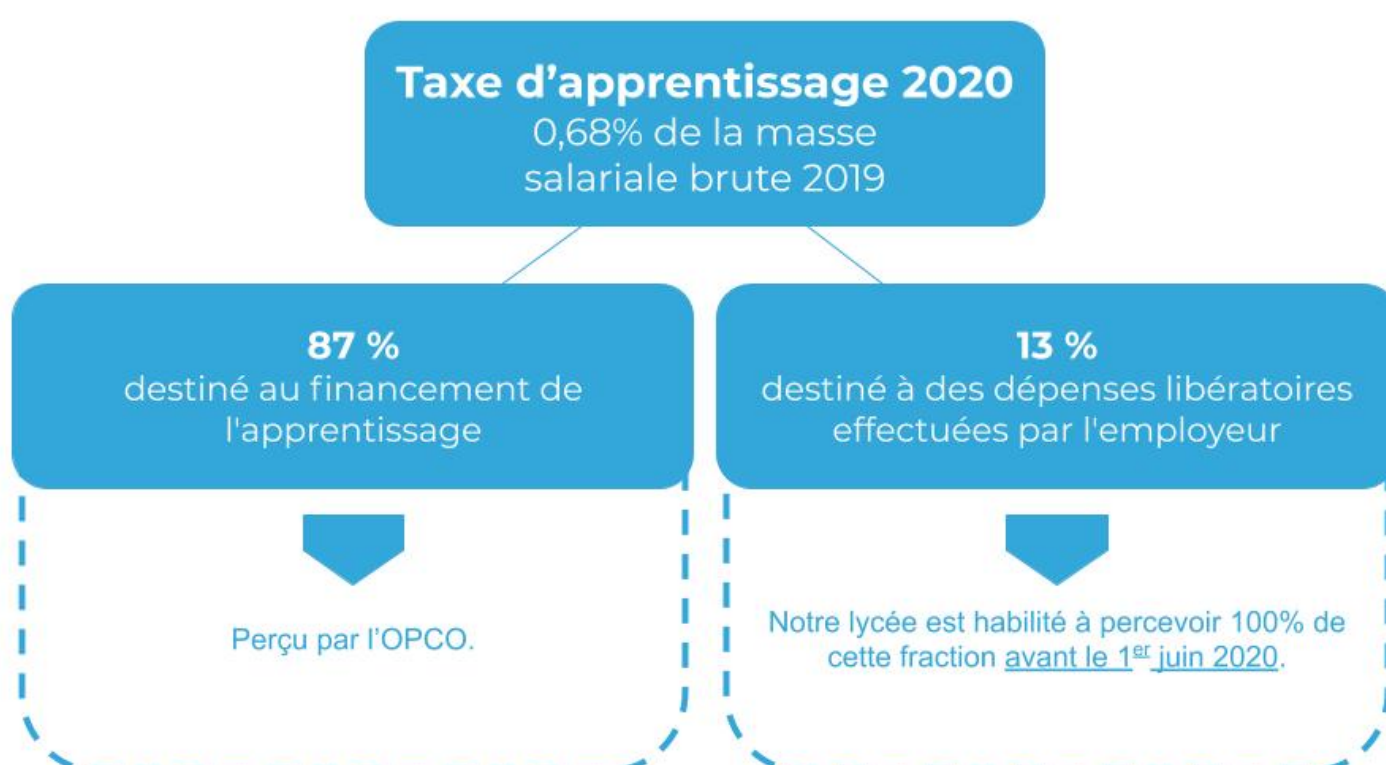


## La taxe d'apprentissage, à quoi sert-elle?

Les recettes de la taxe d'apprentissage représentent une ressource essentielle pour notre établissement en nous permettant d'investir dans le matériel nécessaire à la formation des étudiants, de renouveler nos équipements ou encore de recruter des intervenants professionnels. Par le biais de votre taxe d'apprentissage, vous devenez un partenaire privilégié du lycée Sainte Marguerite, et soutenez une formation en phase avec les attentes des jeunes et la réalité des entreprises.



- L'assiette de la Taxe d'Apprentissage est inchangée et est calculée sur N-1 : **0,68% de la masse salariale.**

- **Suppression des intermédiaires** : la fraction de 13% de la taxe d'apprentissage est versée directement par l'entreprise au lycée.

- **Les entreprises choisissent désormais directement à quelles écoles verser la taxe.** Elles peuvent choisir plusieurs bénéficiaires.

- Le lycée Sainte Marguerite est assujéti à percevoir la fraction de 13 % de la TA au cours de l'année 2020.

## Liste des formations concernées par la TA :

### Bac technologique

- BAC STD2A

### BAC+2

- BTS Assurance
- BTS Compta Gestion
- BTS Commerce International
- BTS Communication
- BTS Gestion de la PME
- BTS Management Commerce Opérationnel
- BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Client
- BTS Support à l'Action Managériale (Assistante Manager)
- BTS Services Informatiques aux Organisations

### BAC+3

- Diplôme National des Métiers d'Art et du Design - section événementiel
- Diplôme National des Métiers d'Art et du Design - section graphisme

## Nous sollicitons votre soutien au travers de la taxe d'apprentissage afin :

- d'équiper nos salles en matériels pédagogiques sans cesse en évolution;
- de développer l'entraînement pédagogique (EPP) que nous avons mise en place pour mieux faire appréhender la réalité du monde du travail ;
- de donner l'opportunité à nos jeunes de travailler avec des outils professionnels innovants répondant aux besoins des entreprises ;
- de développer des échanges avec les entreprises partenaires.

**Ensemble, nous saurons partager nos valeurs et développer les jeunes talents de demain ! Merci de votre contribution !**

Nom de l'entreprise :

Adresse de l'entreprise :

Code Postal :  Ville :

N° SIRET :

Coordonnées du contact :

Nom :

Téléphone :

Prénom :

Adresse mail :

Fonction :

## Verse au titre de la taxe d'apprentissage 2020 - Solde de 13%

La somme de (en euro) :

Par chèque, à l'ordre de **OGEC SFDA**

Par virement :

IBAN : **FR76 1027 8375 0103 8310 107**

BIC : **CMCIFR2A**

Domiciliation : **CM TOURS GRAMMONT**

**LIBELLE : TAXE APPRENTISSAGE 2020 + NOM DE L'ENTREPRISE**

MERCI DE NOUS RETOURNER IMPERATIVEMENT CE BORDEREAU A :

OGEC SFDA  
1 RUE HORIZON VERT  
37176 CHAMBRAY-LES-TOURS